



Appel à Projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier

« Recherches dans le domaine de l'éducation et de la formation »

L'INSPE de l'académie de Montpellier lance pour la sixième année consécutive un appel à projets à l'attention des structures de recherche de ses universités partenaires (Université de Montpellier, Université Paul Valéry de Montpellier, Université de Nîmes et Université de Perpignan Via Domitia), pour favoriser les recherches sur les questions d'éducation et de formation dans l'académie.

L'INSPE soutiendra des projets de recherche pour une durée de un an, sur l'année 2022, d'un montant maximum de 4000 €.

Objectifs :

L'appel à projet est ouvert à toutes les disciplines du moment que les projets portent sur des problématiques d'éducation et/ou de formation. Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- ✓ Inégalités, Publics à besoins éducatifs particuliers, Territorialité, Environnement
- ✓ Didactique et épistémologie des disciplines
- ✓ Processus d'apprentissage
- ✓ Langues, langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation
- ✓ Travail de l'enseignant et du formateur, Formation, Professionnalisation
- ✓ Numérique pour l'éducation et la formation
- ✓ Culture, Patrimoine, Histoire de l'éducation, Médiation scientifique
- ✓ Educations à, Valeurs en éducation et formation, Education et société

Cet appel a pour but d'initier ou de soutenir des projets structurants au sein de l'académie, susceptibles de donner lieu à des publications scientifiques de haut niveau et de déboucher, à terme, sur des réponses à appels d'offre nationaux et internationaux. Les projets doivent permettre d'impulser de nouvelles collaborations ou de renforcer des collaborations existantes, **ils devront donc nécessairement associer au moins deux laboratoires ou deux équipes / axes** (pour les laboratoires structurés en équipes / axes) de l'académie. Ils peuvent également associer des chercheur.e.s d'autres académies ou pays. **Les projets croisant les approches et les disciplines de recherche seront privilégiés.**

Les **retombées potentielles pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation** doivent apparaître explicitement dans les dossiers de candidature.

Les projets proposant des prolongements de travaux financés par l'INSPE pour la première fois en 2021 sont éligibles à cet appel. Cela devra être mentionné explicitement dans le dossier, en précisant éventuellement les actions qui n'ont pas pu être mises en œuvre du fait de la crise sanitaire. Ce dossier devra intégrer un bilan des travaux réalisés en 2021 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (continuité, prolongements, élargissement éventuel à d'autres participant.e.s).

Les projets devront être portés par un.e enseignant.e-chercheur.e ou un PRAG docteur.e membre d'une des quatre universités partenaires ou par un.e chercheur.e membre d'une structure de recherche sous tutelle de l'une de ces quatre universités. Il devra être validé par le directeur ou la directrice de la structure concernée qui sera en charge de la gestion du budget.

Au vu du budget maximum proposé, ne sont éligibles a priori que des dépenses de fonctionnement (petit matériel hors équipement, frais de mission et de publication, organisation de journées d'étude, collecte de données...) et de personnel (vacations, prestations, indemnités de stage). Des dépenses d'équipement, s'il s'agit de matériel spécifique nécessaire pour une expérimentation particulière, pourront éventuellement être éligibles.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : Valérie Munier valerie.munier@umontpellier.fr et Wafa Issartel wafa.issartel@umontpellier.fr

Date de lancement de l'appel : le 1^{er} décembre 2021

Date limite de dépôt des dossiers : le 31 janvier 2022 à minuit

Les dossiers seront examinés par la commission recherche de l'INSPE de l'académie de Montpellier qui pourra faire appel si nécessaire à des expert.e.s extérieur.e.s. La décision sera ensuite communiquée aux porteur.e.s de projets.

Les critères de sélection sont :

- la qualité scientifique du projet,
- l'adéquation aux thèmes de l'appel,
- le caractère collaboratif du projet (rappelons que les projets doivent impliquer au moins deux laboratoires ou équipes / axes de recherche de l'académie et que les approches interdisciplinaires seront privilégiées).

La grille d'évaluation des projets est jointe à l'appel pour aider les porteur.e.s dans la construction de leur projet.

Si vous envisagez de proposer un projet et que vous recherchez des collaborateur.rice.s et/ou des acteur.rice.s de terrain susceptibles de s'engager dans ce projet vous pouvez solliciter la commission recherche qui pourra vous aider à identifier des interlocuteur.rice.s potentiel.le.s. Pour cela vous pouvez envoyer un mail avec vos attentes à l'adresse suivante valerie.munier@umontpellier.fr en joignant un descriptif succinct du projet envisagé.

Au terme des projets il sera demandé aux porteur.e.s un rapport scientifique ainsi qu'un bilan financier, et les projets seront présentés lors d'une journée d'étude de l'INSPE l'année suivant la fin du projet.

Pour toute information sur l'appel à projets et le dossier de candidature, vous pouvez écrire à valerie.munier@umontpellier.fr